



**ALTERGO**

📍 525, rue Dominion, Bureau 340, Montréal, Qc H3J 2B4  
☎ 514 933-2739 ✉ info@altergo.ca 🖱 altergo.ca

---

## Procès-verbal de la 48<sup>e</sup> assemblée annuelle des membres d'AlterGo

Tenue le jeudi 24 novembre 2022

Heure de convocation : 9h00

Maison du Loisir et du Sport

7665 Boul. Lacordaire, Montréal, QC H1S 2A7

### Étaient présents :

#### Conseil d'administration (membres actifs)

Élise Blais	Présidente	Membre individuelle
Jacques Vincent	Trésorier	Membre individuel
Guylaine Cataford	Vice-présidente (membre sortant)	Fondation des Aveugles du Québec
Lise Bolduc	Secrétaire	Membre individuelle
Émilie Dumas		Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux
Caroline Durand		Membre individuelle
Martin Girard		Membre individuel
Anna Luu-Nguyen		Membre individuelle
Claude Nadeau		Centre de réadaptation Marie Enfant - CHU Sainte-Justine
Alain Turpin		Association sportive des sourds du Québec

Maxime Gagnon                      Président-directeur général

#### Membres actifs

Aurélie Suberchicot	Accès Grimpe
Brigitte Brunelle	Association d'aide et de loisirs pour personnes à autonomie réduite
Suzanne Desormeaux	Association d'aide et de loisirs pour personnes à autonomie réduite

Josée Lambert	Association d'aide et de loisirs pour personnes à autonomie réduite
José Malo	Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux
Geneviève Prévost	Association québécoise de voile adaptée
René Dallaire	Association québécoise de voile adaptée
Pierre Mitchell	Association québécoise des traumatisés crâniens
Pascal Brodeur	Association québécoise des traumatisés crâniens
Pal Masse	Association québécoise du syndrome de la Tourette
Démi-Lie Thibault	Association sportive des Sourds du Québec
Gaétan Gagné	Atelier le Fil d'Ariane
Louise Guillotin	Corporation L'Espoir
Martine Rainville	Corporation L'Espoir
Maude Massicotte	DéfPhys Sans Limite
Marie-Hélène Tanguay	DéfPhys Sans Limite
David Laflamme	École Lucien-Guilbault
Jessi Carezzi	GymnO Montréal
Caroline Pépin	GymnO Montréal
Suzanne Beaulieu	La Gang à Rambrou
Nathalie Coupal	La Gang à Rambrou
Sandrine Aimée Tsélikémé	Le Bon Pilote
Ludia Zama	Le Centre Didache
Marcha Daméus	Le Centre Didache
Junior Daméus	Le Centre Didache
François Lamarre	L'ÉTAPE-Montréal
Carmine Bricheux	L'ÉTAPE-Montréal
François Huard	L'ÉTAPE-Montréal
Sergeline Isidore	Mon bras droit éducatif
Simon Bénard	Parahockey Montréal
Anne-Renée Thibault	Parasports Québec
Claude Lefrançois	Viomax
Martin Robitaille	Viomax
<b>Invités</b>	
Elsa Lavigne	Directrice générale AlterGo
Mélanie Audy	Adjointe au président-directeur général AlterGo
Monique Lefebvre	Membre honoraire, Prix Accessibilité universelle Monique Lefebvre
Jacynthe Giroux	Théâtre Aphasique, lauréate du prix Création Mon rêve
Maeva Vilain	Conseillère d'arrondissement du district Jeanne-Mance, présidente de la commission sur le développement social et la diversité montréalaise et membre de la commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la ville de Montréal

Marie-Ève Courchesne	Commissaire à la culture - Loisir culturel et pratique artistique amateur Développement culturel - Service de la culture Ville de Montréal
Erika Malot	Théâtre du Rideau Vert, Lauréate - Prix accessibilité universelle Monique Lefebvre
Céline Marcotte	Théâtre du Rideau Vert, Lauréate - Prix accessibilité universelle Monique Lefebvre
Nancy Boisjoly	SIVET - Interprète
Jerry Labrecque	SIVET - Interprète
Andrée Bélanger	Club de la Médaille d'Or, observatrice

**Assistaient également :**

Sophie Barlagne	Conseillère AU, formation et sensibilisation
Marie Bélanger	Directrice, financement
Émilie Bouchard-Labonté	Directrice, communications et marketing
Michelle Boulanger	Directrice adjointe, développement philanthropique
Charles Boutet-Garneau	Coordonnateur, formation et sensibilisation
Fransanne Brioché	Coordonnatrice, ressources humaines
Maxime Brunet	Coordonnateur, logistique
Maryline Chocot	Directrice adjointe, développement des partenariats
Amanda Fanizza	Conseillère en accessibilité universelle
François Girouard	Coordonnateur, programmes sportifs
Chantal Godmaire	Adjointe administrative, programmes
Mikael Grant Chalifour	Coordonnateur, événements spéciaux
Thierry Grégoire	Chargé de communication
Olivier Mallette	Chef d'équipe, programmes
Yan Martin	Directeur, Défi sportif AlterGo
Oanh Nguyen	Conseillère en accessibilité universelle
Raymond Palmer	Directeur administratif
Elena Perepelitsa	Agente gestion financière
Maxime Rouleau	Conseiller AU, marches exploratoires
Émilie Sanscartier	Conseillère mobilisation
Elsa Schmitt	Coordonnatrice, sports scolaires et développement
Marc-Antoine Tessier	Chargé de communication, web et médias sociaux
Louise Trudel	Adjointe de projets
Annie Vincelli	Directrice des opérations

**Absences motivées :**

Jean-Philippe Gagnon	Vice-président CA	Membre individuel
Isabelle Côté	Candidate CA	Théâtre Aphasique

## 1. Mot de bienvenue

La présidente d'AlterGo, Élise Blais, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence. Elle ajoute être bien contente de les revoir avec ces 2 années de pandémie.

À noter que le détail de la remise des Prix Reconnaissance dans le cadre de l'assemblée est en annexe de ce procès-verbal.

## 2. Nomination du président et d'un secrétaire d'assemblée

### Résolution

José Malo (Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux) appuyée par Guylaine Cataford (Fondation des Aveugles du Québec) propose qu'Élise Blais soit nommée présidente de l'assemblée et Mélanie Audy, adjointe au président-directeur général, secrétaire.

**Adoptée à l'unanimité**

## 3. Identification des représentants et vérification du quorum

La présidente indique que l'avis de convocation et les documents relatifs à la présente assemblée tels que l'ordre du jour, le procès-verbal de la dernière assemblée, les états financiers, le rapport de mise en candidature ainsi que les propositions de modifications aux règlements généraux ont été transmis conformément aux délais prescrits dans les règlements généraux d'AlterGo.

La présidente confirme que le quorum est atteint. L'assemblée, qui a réuni 78 personnes dont 43 membres votants, est officiellement ouverte. Il est 9 h 35.

## 4. Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour en demandant à l'assistance s'ils ont des points à ajouter au point divers.

Elle souhaite apporter une modification à l'ordre du jour avant l'adoption : que le point Divers 11 a. Programmes PALÎM et PANAM fasse partie du point 7 – Rapport du trésorier et nomination de l'auditeur.

Aucune objection à cette proposition de modification n'étant émise, la présidente procède avec l'adoption.

### Résolution

Aurelie Suberchicot (Accès Grimpe) appuyée par François Lamarre (L'ÉTAPE-Montréal) propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

**Adoptée à l'unanimité**

## 5. Adoption du procès-verbal de la 47<sup>e</sup> assemblée annuelle

La présidente mentionne que les membres ont reçu au préalable le procès-verbal et propose une dispense de la lecture. Ne recevant aucune objection, elle procède à l'adoption.

### Résolution

Jacques Vincent (membre individuel) appuyé par Simon Bénard (Parahockey Montréal) propose l'adoption du procès-verbal, tel que soumis, de la 47<sup>e</sup> assemblée annuelle, tenue de façon virtuelle via Zoom le 25 novembre 2021.

*Adoptée à l'unanimité*

## 6. Rapport de la présidente

Élise Blais mentionne que le rapport annuel d'AlterGo, qui comprend le contenu détaillé de tous les rapports, a été transmis électroniquement aux membres et est aussi accessible sur le site internet.

Elle mentionne que c'est avec une grande fierté, en son nom, mais aussi au nom de Maxime Gagnon, président-directeur général et de Elsa Lavigne, directrice générale, qu'elle présente le rapport de la présidence et de la direction générale afin de présenter ce qui a sculpté la dernière année chez AlterGo.

La présidente ajoute que malgré les incertitudes, l'organisation est revenue à des activités en présentiel, et la direction s'est éloignée de l'adaptation permanente et de la gestion de crise! Les partenaires ont été replongés dans l'atteinte de leurs objectifs en accessibilité universelle et les membres recommencent à offrir des services aux personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Elle précise que l'année 2021-2022 a commencé en trombe avec la campagne du Collectif accessibilité universelle, qui a été un grand succès. Elle s'est poursuivie avec un Défi sportif AlterGo en présentiel, après 2 ans d'absence. Les performances des athlètes et le sourire des bénévoles et des intervenants ont été la récompense de l'équipe pour ces 2 années d'instabilité, de doute et de travail acharné.

Les succès vécus cette année sont le fruit du travail et de la persévérance d'une équipe extraordinaire, sur qui tous ont pu compter. Grâce à cette équipe, AlterGo a notamment reçu 2 prix lors du Gala Les Nobilés du Centre d'action bénévole de Montréal, ceux de Gestionnaire de bénévoles et Programme de bénévolat d'entreprise. Le Défi sportif AlterGo a également été en nomination dans deux catégories au Gala Podium Montréal, du Conseil du sport de Montréal.

Elle précise que ces prix démontrent le professionnalisme de l'équipe et son dévouement pour la qualité du travail accompli.

Elle mentionne que l'organisation peut compter sur un conseil d'administration passionné, que la fidélité de ses membres et l'engagement de ces derniers auprès de

la mission sont très précieux. Elle ajoute que l'implantation à venir d'une politique et d'un nouveau code de gouvernance viendra renforcer leur mandat.

Elle souligne qu'AlterGo évolue toujours après 47 ans d'existence et que le presque retour à la normale des activités a permis à l'organisation de se projeter encore plus loin et de bâtir sur les apprentissages faits durant ces 2 années de pandémie.

Élise Blais mentionne que l'organisation s'est diversifiée pour offrir des occasions de compétitions pour les jeunes directement où ils se trouvent grâce au programme « Dans mon école » et aux Mini-Défis sportifs AlterGo, organisés au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Gaspésie.

La présidente poursuit en informant l'assemblée qu'en bâtissant sur ses succès, l'organisation a développé de nouvelles collaborations avec le Conseil des Montréalaises et le Centre des mémoires montréalaises afin de développer des politiques en accessibilité universelle.

Elle ajoute que l'année 2022-2023 sera celle notamment de la 40<sup>e</sup> édition du Défi sportif AlterGo.

La présidente mentionne que la révision des services de formation et de sensibilisation, pour en améliorer leur impact, sera poursuivie en 2022-23. Les cursus de formations seront revus, de même que les formats d'apprentissage en plus de les adapter au virtuel.

Elle indique que l'organisation entamera un virage numérique avec l'implantation de nouveaux outils de gestion qui permettra à l'équipe de s'adapter aux besoins et aux nouvelles réalités des membres et partenaires.

En terminant, elle tient à remercier les membres d'AlterGo d'être présents aujourd'hui et de leur appui tout au long de l'année. Elle ajoute qu'au fil des années, AlterGo est devenu une référence dans le milieu des personnes ayant une limitation fonctionnelle et jouit d'une certaine notoriété, bâtie au fil des 48 dernières années grâce aux membres.

Finalement, la présidente remercie chacun des membres du conseil d'administration qui participe avec passion et a à cœur l'évolution d'AlterGo et ajoute qu'elle est honorée de contribuer à bâtir cette organisation à leurs côtés.

Maxime Gagnon est invité par la présidente à procéder à la présentation de l'équipe. Les membres de l'équipe d'AlterGo saluent l'assemblée lorsque nommés.

## 7. Rapport du trésorier et nomination de l'auditeur

Élise Blais cède la parole à Jacques Vincent, trésorier, qui présente les résultats financiers de l'organisation, pour l'exercice terminé au 31 août 2022. Les documents ont été préalablement transmis électroniquement aux membres.

### Rapport du trésorier

Le trésorier présente son rapport et les états financiers audités d'AlterGo, par la firme BCGO s.e.n.c.r.l.

Il mentionne que l'année 2021-2022 a ramené une certaine normalité même si la pandémie a changé beaucoup de choses dans les habitudes de tous.

Le trésorier ajoute que, comme par le passé, les gouvernements fédéral, provincial et municipal ont été une source importante du financement de l'organisation. Il souligne que ce financement gouvernemental et les efforts répétés de toute l'équipe d'AlterGo a permis de pouvoir présenter des résultats équilibrés.

Il explique que l'année 2021-2022 se termine avec un excédent des revenus sur les charges de 115 000\$, soit approximativement 3% du budget initial.

Le trésorier rapporte que, grâce aux résultats des dernières années et sur recommandation de ses auditeurs comptables, le conseil d'administration a décidé de créer un fonds d'urgence auquel a été versé la somme de 175 000\$. Il explique que ce fonds servira à pallier à des situations imprévues pouvant survenir en cours d'années, hors du cours normal des activités d'AlterGo, et permettre d'en assurer la pérennité.

Concernant le point sur les programmes PALÎM (Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal) et PANAM (Programme de reconnaissance des organismes pan-montréalais), il indique que depuis plusieurs années, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal confie la coordination des fonds municipaux de ces programmes à AlterGo.

Il ajoute que de nouvelles informations relatives à la responsabilité légale de la Ville de Montréal quant à la gestion de programmes font en sorte qu'elle se doit de coordonner elle-même l'intégralité des opérations relatives à ces programmes. L'édition en cours du PANAM (2022-2023) est donc gérée exclusivement par l'entremise de la Ville de Montréal. La portion de financement municipal du PALIM sera gérée exclusivement par l'entremise du SDIS pour la prochaine édition. Concernant la portion financière provinciale, provenant du Ministère de l'Éducation du Québec, elle demeure coordonnée par AlterGo.

Il remercie la Ville de Montréal pour la confiance qu'elle a démontrée envers AlterGo dans le cadre de la gestion de ces programmes.

A la fin de la présentation, il répond aux questions des membres et poursuit avec la nomination de l'auditeur.

### **Nomination de l'auditeur**

Le trésorier recommande de renouveler le mandat de la firme comptable BCGO s.e.n.c.r.l. et une résolution est requise. La présidente procède à l'adoption.

### **Résolution**

René Dallaire (Association québécoise de voile adaptée) appuyé par Sandrine Aimée Tsélikémé (Le Bon Pilote) propose que la firme comptable BCGO s.e.n.c.r.l. soit la firme nommée pour effectuer l'audit des livres d'AlterGo pour l'exercice financier 2022-2023.

### **Adoptée à l'unanimité**

La présidente remercie le trésorier et cède la parole à Elsa Lavigne.

## **8. Rapport de la direction et des programmes**

### **Rapport d'AlterGo**

La directrice générale mentionne que bien que la pandémie a teinté le parcours de l'organisation dans la première moitié de l'année, elle est convaincue que l'équipe en est sortie plus forte. Elle ajoute qu'elle est très fière des réalisations accomplies.

Pour ce qui est d'AlterGo, elle mentionne que actions ont été nombreuses auprès des municipalités, des arrondissements et de différentes concertations afin de promouvoir l'accessibilité universelle et de permettre la pleine participation des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Elle cite plusieurs actions auxquelles l'équipe a participé.

Elsa Lavigne souligne que les camps de jours accessibles sont toujours un cheval de bataille important pour AlterGo, qui a fait preuve de leadership afin d'améliorer les collaborations et la concertation et ainsi favoriser l'inclusion.

Elle indique que cette année, l'équipe a piloté le projet « Actions concertées pour des camps de jour inclusifs », avec le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal, le CRADI, DéPhy Montréal, le SLIM et les 5 CIUSSS de l'Île de Montréal, afin de mieux documenter la réalité et les besoins dans les camps de jour. Elle précise que ces travaux permettront de faire des recommandations afin d'améliorer l'offre de service.

La directrice générale mentionne qu'en termes de service conseil et d'accompagnement, AlterGo a accompagné cette année plusieurs services ou arrondissements de la Ville de Montréal dans le développement de leurs pratiques en accessibilité universelle grâce au fonds dédié aux projets en accessibilité universelle.

Elle souligne qu'en 2021-2022, AlterGo a aussi chapeauté 4 programmes de soutien financier : le PALÎM, le PANAM, le PAFLPH et la CAL. Elle présente quelques statistiques sur le nombre d'organisations soutenues, le nombre de participants, le nombre d'heures d'activités et les montants distribués.

### **Rapport de Formation AlterGo**

Elsa Lavigne présente ensuite le rapport de Formation AlterGo.

Elle souligne que l'équipe de l'expertise a offert trois catégories de services pour répondre aux besoins de la communauté afin qu'elle puisse connaître, comprendre et contribuer à l'accessibilité universelle.

Aussi, elle indique que les équipes de Formation AlterGo, ont parcouru des environnements ou analysé des plans pour identifier les points forts et à améliorer qui permettent l'accès à un site et la pratique autonome d'une activité.

Elsa Lavigne ajoute que beaucoup plus de participants aux formations ont été rejoints en raison de la stabilisation de la situation sanitaire, précisant que le nombre de formations offertes a doublé par rapport à l'année précédente. Elle explique que 53 formations et autres activités de sensibilisation ont été organisées, de même que 16 marches exploratoires et études de plans.

Elle mentionne que ce sont plus de 2 400 participants qui ont été rejoints et que plusieurs témoignages positifs et inspirants sur les formations ont été recueillis avec fierté.

Elle souligne que pour ce qui est des services-conseils, différentes organisations en ont bénéficié cette année, dont le futur centre des mémoires montréalaises, la ville de Beaconsfield et l'arrondissement de Verdun.

Elsa Lavigne présente avec fierté différentes statistiques, détaillées dans le rapport annuel, sur le Collectif Accessibilité Universelle. Elle précise que l'année 2021-2022 a été l'apogée du collectif.

Elle mentionne qu'en 2021, les principaux objectifs du collectif étaient de sensibiliser la population du Grand Montréal à l'accessibilité universelle et de faire la promotion d'un message et de demandes communes dans le cadre des élections municipales.

### **Rapport de Défi sportif AlterGo**

La parole est cédée à Maxime Gagnon qui présente le rapport du Défi sportif AlterGo.

Il mentionne qu'après une édition virtuelle organisée dans un très court délai en 2020, puis une formule hybride en 2021, l'équipe était bien fière d'avoir pu réaliser

cette année un Défi sportif AlterGo tout près de son format habituel, dans le respect des mesures pandémiques en cours et en ayant à cœur la sécurité de tous.

Il présente quelques statistiques sur la 39<sup>e</sup> édition de l'événement qui a rassemblé près de 4 000 athlètes dans 13 sports sur 10 jours. Il ajoute que l'équipe a pu compter sur 558 bénévoles pour 13 947 heures de bénévolat.

Il ajoute que l'équipe a dû innover et se réinventer et il explique que c'est pourquoi, pour la toute première fois de son histoire, AlterGo a organisé durant tout le mois d'avril des compétitions de sports individuels directement dans 26 écoles, faisant naître le programme Dans mon école! Il précise que ce sont 2 102 participants qui se sont inscrits et ont relevé le défi en athlétisme, au mini-marathon ou dans le circuit fonctionnel, adaptation du CrossFit.

Il poursuit en mentionnant qu'aux niveaux provincial et national, 10 compétitions ont été présentées dans le cadre du Défi sportif AlterGo, dont les Championnats canadiens de rugby en fauteuil roulant.

Le président-directeur général souligne que le Défi sportif AlterGo s'était donné la mission cette année de travailler afin de soutenir les athlètes et de contribuer au retour des compétitions en présentiel, ce qui a été salué par les fédérations sportives.

Il ajoute que malgré les nombreuses mesures sanitaires en place pour les événements de niveau international, le Challenge Gary Longhi de paracyclisme, sanctionné par l'Union cycliste internationale, a finalement pu accueillir des athlètes canadiens qui ont participé aux courses sur le Circuit Gilles-Villeneuve.

Cependant, il mentionne que la Coupe du monde de boccia, sanctionnée par la Boccia International Sport Federation, a dû être annulée à la mi-février.

Il poursuit en partageant quelques informations sur la campagne promotionnelle 2022, qui avait pour objectif de célébrer le potentiel des athlètes, de faire rayonner le Défi sportif AlterGo et de démontrer que sa communauté restait soudée malgré la situation pandémique.

Il ajoute que l'équipe a pu compter sur les porte-parole Chantal Petitclerc, Jean-Marie Lapointe, Hugo Girard, Nancy Audet et Meeker Guerrier et 4 créatrices de contenu : Bleuet Atypique, Marie-Sol St-Onge, Zaroule et Marie-Christine Ricignuolo.

Il partage quelques statistiques sur le rayonnement médiatique et numérique.

Maxime Gagnon mentionne ensuite qu'afin de rendre le concept du Défi sportif AlterGo accessible aux personnes ayant une limitation fonctionnelle en régions

éloignées de Montréal, les Mini-Défis sportifs AlterGo ont été créés. Deux arrêts ont été prévus, à Saguenay et à Bonaventure, en Gaspésie. Au total 207 athlètes ont pu vivre une mini version du Défi sportif AlterGo en participant aux compétitions de boccia, d'athlétisme, de slalom en fauteuil roulant ou de circuit fonctionnel.

Finalement, dans le but d'outiller les intervenants scolaires et de contribuer à favoriser les bonnes pratiques en activités physiques chez les jeunes ayant une limitation fonctionnelle, il ajoute que l'équipe du Défi sportif AlterGo s'est associée à Adaptavie afin de créer le Programme d'activités physiques pour tous Inter'Actif, lancé le 28 octobre 2021. Il précise que 2 outils ont été créés pour l'occasion : une trousse formée d'exemples concrets d'inclusion dans divers contextes et un répertoire rassemblant plusieurs ressources.

Pour terminer, il remercie chaleureusement les partenaires du Défi sportif AlterGo 2022 et invite l'assemblée pour la 40<sup>e</sup> édition du Défi sportif AlterGo, qui se tiendra du 21 au 30 avril 2023.

La parole est maintenant cédée à Anna Luu-Nguyen qui fera la présentation des modifications proposées aux règlements généraux d'AlterGo.

#### **9. Ratification des amendements aux règlements généraux**

Anna Luu-Nguyen fait état des modifications proposées, adoptées par le conseil d'administration. Les modifications proposées ont été préalablement transmises électroniquement aux membres.

Elle explique que dans un processus continu de bonne gouvernance, encore cette année, le conseil d'administration d'AlterGo a poursuivi la révision et la mise à jour de ses règlements généraux. Le conseil d'administration a adopté, lors de sa réunion du 22 septembre dernier, de nouvelles modifications qui sont à ratifier.

#### **Résolution**

Guylaine Cataford (Fondation des Aveugles du Québec) appuyée par Claude Lefrançois (Viomax) propose la ratification des amendements aux règlements généraux, tels que présentés.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **10. Élection des membres du conseil d'administration**

Élise Blais cède maintenant la parole au président-directeur général qui remercie les membres du conseil d'administration en place pour leur implication sur les dossiers en cours.

Il fait la lecture du rapport de mise en candidature qui a été préalablement transmis aux membres.

Conformément aux règlements généraux, le conseil d'administration d'AlterGo est formé de 11 personnes au total. 6 des 11 administrateurs sont élus aux années impaires pour un mandat de 2 ans et les 5 autres sont élus aux années paires aussi pour un mandat de 2 ans.

En cette année paire, les membres votants auront à élire 5 des 11 postes d'administrateur qui sont en élection.

Maxime Gagnon en profite pour remercier Guylaine Cataford pour son apport et son soutien au cours des 10 dernières années d'implication au sein du conseil d'administration.

Il poursuit en indiquant que les personnes possédant les qualités requises devaient déposer leur formulaire de mise en candidature au plus tard le 14 novembre 2022 avant minuit.

À l'expiration du délai mentionné, le comité de la direction générale a vérifié l'éligibilité des candidats ayant déposé un formulaire de mise en candidature et ils ont tous satisfaits les exigences prescrites par les règlements généraux d'AlterGo.

En cette année impaire, monsieur Gagnon mentionne que c'est donc 5 postes qui sont ouverts et que 5 candidatures ont été reçues. Le président-directeur général invite ensuite les membres élection à exprimer en quelques mots, à tour de rôle, leur intérêt à poursuivre leur engagement au sein d'AlterGo. Il précise que madame Isabelle Côté du Théâtre Aphasique est absente de la rencontre.

Membres en élection :

1. Madame Élise Blais
2. Madame Isabelle Côté, Théâtre Aphasique
3. Monsieur Jean-Philippe Gagnon
4. Madame Anna Luu-Nguyen
5. Monsieur Jacques Vincent

Le président-directeur général précise qu'une résolution en bloc doit être adoptée afin de confirmer l'élection par acclamation de ces 5 personnes. Il demande un proposeur et un appuieur.

### **Résolution**

Anne-Renée Thibault (Parasports Québec) appuyée par Louise Guillotin (Corporation l'Espoir) propose d'accepter ces personnes à titre de membres du conseil d'administration pour un mandat de 2 ans.

**Adoptée à l'unanimité**

Ces personnes sont élues par acclamation.

Ces 5 personnes se joignent aux 6 administrateurs qui ont signifié leur intérêt de poursuivre leur mandat qui prendra fin dans un an.

Ces personnes sont les suivantes :

6. Madame Lise Bolduc
7. Madame Émilie Dumas, Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux (AQSPC)
8. Madame Caroline Durand
9. Monsieur Martin Girard
10. Monsieur Claude Nadeau, Centre de réadaptation Marie-Enfant - CHU Sainte-Justine
11. Monsieur Alain Turpin, Association sportive des sourds du Québec

**Par conséquent, le Conseil d'administration d'AlterGo est dûment formé pour l'année 2022-2023.**

#### **11. Divers**

Aucun point divers n'a été ajouté à l'ordre du jour.

#### **12. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie à nouveau les membres de leur présence et annonce la levée de l'assemblée. Il est 10h33.

---

Élise Blais, présidente

---

Lise Bolduc, secrétaire

## ANNEXE

### Activités dans le cadre de l'Assemblée annuelle extraordinaire des membres d'AlterGo du 24 novembre 2022

Émilie Dumas agit à titre d'animatrice de la remise des Prix Reconnaissance dans le cadre de l'Assemblée annuelle extraordinaire des membres d'AlterGo.

#### Présentation de la Maison du Loisir et du Sport

Le président-directeur général du Regroupement Loisir et Sport du Québec, monsieur Sylvain B. Lalonde, présente à l'assemblée un court historique de la nouvelle Maison du Loisir et du Sport, regroupant les bureaux de la majorité des fédérations sportives québécoises.

#### Prix Célébration

Hommage célébrant leur anniversaire d'existence par tranche de 10 ans pour souligner le travail inspirant et indispensable fait au quotidien. Les célébrés sont les membres suivants et ils reçoivent une plaque anniversaire.

##### 20 ans

- Le Centre Didache
- Association d'aide et de loisirs pour personnes à autonomie réduite

##### 30 ans

- Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue

##### 40 ans

- Association québécoise des personnes aphasiques
- La Bourgade/L'Étape
- FADOQ - Région Île de Montréal

##### 90 ans

- École Victor-Doré

#### Prix Développement Raymond Bachand

Le conseil d'administration d'AlterGo a décidé de remettre en alternance les prix Développement Raymond Bachand et Innovation Guy Langlois. Ainsi, chacun des prix sera remis une fois tous les deux ans.

Le Prix Développement Raymond Bachand est une distinction décernée en reconnaissance à une organisation qui a démontré un engagement constant et une détermination assidue à rendre accessible le loisir aux personnes ayant une limitation fonctionnelle sur l'île de Montréal.

- Parce que dès sa fondation, cet organisme offre des activités artistiques inclusives et n'a jamais cessé de les bonifier et de se renouveler en poussant

toujours plus loin les modèles d'inclusion sociale;

- Parce l'organisme a multiplié ses efforts pour maintenir ses activités et ses services et les adapter;
- Parce qu'à travers le temps, cet organisme s'est acquis une incroyable renommée qui met en valeur les compétences et les talents des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme;

Le Prix Raymond Bachand 2022 est remis à **La Gang à Rambrou.**

Madame Nathalie Coupal, porte-parole de La Gang à Rambrou, accepte le prix et dit s'adresse à l'assemblée.

### **Prix Création Mon Rêve**

Ce prix vise à soutenir la mission d'un organisme de loisir qui facilite l'accès à des activités de pratique artistique, à des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Le prix Création Mon rêve est rendu possible grâce à la contribution de la Troupe des artistes handicapés de Chine qui a présenté à Montréal à l'automne 2012 le spectacle intitulé Mon Rêve.

Le prix Création Mon rêve 2022 est remis au **Théâtre Aphasique.**

Madame Jacinthe Giroux accepte le prix et s'adresse à l'assemblée.

### **Prix Accessibilité universelle Monique Lefebvre**

Pour la 3e fois de l'histoire, le prix accessibilité universelle Monique Lefebvre est remis lors de l'assemblée 2022. Ce prix est décerné à une personne ou à une organisation non membre d'AlterGo ayant contribué de façon exceptionnelle au déploiement de l'accessibilité universelle en sport, loisir ou culture. Le gagnant est déterminé par l'ensemble des membres du conseil d'administration. Le lauréat recevra un objet symbolique de l'accessibilité universelle (une broderie de l'Atelier Le Fil d'Ariane, fabriquée par une personne ayant une limitation fonctionnelle), une plaque souvenir ainsi qu'un article publié dans l'infolettre d'AlterGo.

Le lauréat du prix accessibilité universelle Monique Lefebvre 2022 est le **Théâtre du Rideau Vert.**

- Parce que cette organisation s'engage à rendre ses spectacles accessibles en offrant notamment au sein de sa programmation des représentations interprétées en langue des signes québécoise, de l'aide à l'audition, des surtitrages, des soirées de théâtre-description ou encore des visites tactiles;
- Parce que cette institution multiplie et diversifie ses initiatives afin que son offre culturelle rejoigne différents publics

- Parce que cette équipe s'est fait un devoir d'envisager son rapport au public autrement;
- Parce que cette organisation a mis sur pied une communauté de pratique en accessibilité universelle regroupant non seulement des acteurs de l'industrie culturelle, mais des représentants d'organisations communautaires, de défense des droits, paragouvernementaux et des usagers.

Mesdames Céline Marcotte et Érika Malot acceptent le prix et s'adressent à l'assemblée. La candidature du Théâtre du Rideau Vert a été soumise par la Fondation des Aveugles du Québec, membre d'AlterGo.